

# Liste des tarifs applicables à l'AP-HP

## Hospitalisation

Nature de la Prestation	Prix TTC en euros
<b>Hospitalisation à temps complet - court séjour</b> (Tarif Journalier de Prestation)	
Médecine	862,30 €
Médecine spécialisée	1 264,73 €
Chirurgie	1 710,24 €
Spécialités coûteuses	2 816,89 €
Spécialités très coûteuses	4 447,12 €
<b>Hospitalisation à temps partiel - court séjour</b>	
Hôpital de jour 1 <sup>ère</sup> catégorie	1 523,40 €
Hôpital de jour 2 <sup>ème</sup> catégorie	1 422,82 €
Hôpital de jour 3 <sup>ème</sup> catégorie	776,07 €
Dialyses	1 092,30 €
Chimiothérapies	1 049,15 €
Hôpital de nuit	237,12 €
<b>Moyen séjour - Hospitalisation à temps complet</b>	
Soins de Suite	479,45 €
Réadaptation	690,70 €
<b>Forfait Journalier</b>	
Forfait relatif aux frais hôteliers en MCO	18,00 €
Forfait journalier en psychiatrie	13,50 €
<b>Chambre individuelle</b>	
	48,00 €

**Attention** : des majorations pour dispensation de Molécules Onéreuses ou Dispositifs médicaux implantables peuvent s'appliquer

## Modalités de prises en charge

**Les patients affiliés à l'assurance maladie sont pris en charge par la sécurité sociale française à hauteur de :**

- 80% des frais d'hospitalisation
- 70% des frais liés aux consultations et actes externes (**80% aux urgences**).

(pour les patients affiliés au régime général)

Le reste à charge représente le « **Ticket Modérateur** ».

Il est pris en charge par le patient ou l'organisme complémentaire (mutuelle, assurance..) auquel il est éventuellement affilié.

Des exonérations totales ou partielles du ticket modérateur sont prévues dans un certain nombre de cas (plus d'informations : <http://www.ameli.fr/>)

**Les patients non affiliés à l'assurance maladie doivent payer l'intégralité des frais avant leur venue en hospitalisation ou en consultation, sur la base d'un devis qui sera établi.**

## Actes et Consultations externes

Nature de la Prestation	Prix TTC en euros
<b>Consultations</b>	
Consultation médecin spécialiste	23,00 €
Majoration de coordination des soins consult. spé.	5,00 €
Consultation neurologue, neuropsychiatre, psychiatre	39,00 €
Majoration de coordination des soins consult. neuro./psy	4,00 €
Consultation cardiologue + ECG	47,73 €
Consultation pour avis ponctuel d'un spécialiste	48,00 €
Consultation pour avis ponctuel d'un neurologue, neuropsychiatre ou psychiatre	57,50 €
Consultation pour avis ponctuel Professeur Université Praticien hospitalier (PU-PH)	69,00 €
Consultation simple patient non assuré sécurité sociale française	69,00 €
Consultation longue et complexe patient non assuré sécurité sociale française	207,00 €
<b>Forfait passage aux urgences</b>	
	27,09 €



HÔPITAUX UNIVERSITAIRES  
**PITIÉ SALPÊTRIÈRE  
CHARLES FOIX**

ASSISTANCE  
PUBLIQUE  HÔPITAUX  
DE PARIS